

## Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal de la Ville de BRESSUIRE

n° d'ordre 24196

SEANCE du : 18 novembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 18 novembre à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de BRESSUIRE s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Madame Emmanuelle MENARD, Maire, à la suite de la convocation faite le 12 novembre 2024

Bruno COTHOUIS	Constance MACKOW	Anne ROUX
	Emmanuelle MENARD	Marinette TALLIER
Stéphanie FILLON	Nathalie MOREAU, à compter de 18h50	Rodolph THIBAUDEAU
Marie-Laure FOUILLET- MERLEAU jusqu'à 19h30	Jean-François MORIN	Véronique VILLEMONTEIX
Pascale FERCHAUD	Pierre MORIN	
Etienne HUCAULT	Arnaud PRINTEMPS	
Marie JARRY	Alain ROBIN	
	Marie-Laure FOUILLET- MERLEAU jusqu'à 19h30 Pascale FERCHAUD Etienne HUCAULT	Sandrine DELUGEAU  Stéphanie FILLON  Marie-Laure FOUILLET- MERLEAU jusqu'à 19h30  Pascale FERCHAUD  Etienne HUCAULT  Emmanuelle MENARD  Nathalie MOREAU, à compter de 18h50  Jean-François MORIN  Pierre MORIN  Arnaud PRINTEMPS

POUVOIRS / ABSENTS / EXCUSES		This was DAUDOUIN	
Jean-François MOREAU,	Bérangère BAZANTAY,	Thierry BAUDOUIN,	
pouvoir à Emmanuelle MENARD	pouvoir à Yannick CHARRIER	pouvoir à Bruno COTHOUIS	
Hélène BROSSEAU, pouvoir à	Florence BAZZOLI,	Pascal GABILY	
Jean-François MORIN	pouvoir à Pierre MORIN		
Jamel CHENIOUR	Philippe ROBIN	Marie-Laure FOUILLET-MERLEAU,	
		à partir de 19h30	
Nathalie MOREAU,	Anita BRIFFE,		
jusqu'à 18h50	à partir de 19h35		

Secrétaire de séance : Véronique VILLEMONTEIX, assistée des services de la Ville Assistaient également : Delphine CHESSERON, Directrice Générale des Services

Yoan FONTENEAU, Directeur des Services Techniques



## Cession de matériel

Yannick CHARRIER présente le dossier.

Pour la vente de biens mobiliers d'occasion, la Commune de Bressuire utilise la plate-forme Agorastore qui est un site d'enchère.

Il a été vendu par l'enchère n° 81 un tracteur John Deere 4066M pour un montant de 19 579 € à l'entreprise AVG Padel Rennais 35 000 RENNES (matériel acheté en 2015 pour 33 786 €).

N° de Serie 1LV4066MPEE112071 inventaire n° 20153129.

Ce matériel est entièrement amorti.

L'arrêté de délégation de madame le Maire précise que pour les cessions d'actifs le seuil de délégation est limité à 4 600 € par cession.

Le conseil municipal doit donc valider la vente de ce matériel aux conditions précisées ci-dessus.

## Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide :

- **D'ACCEPTER** la vente du tracteur John Deere 4066M pour un montant de 19 579 €.
- D'AUTORISER Madame le Maire ou son représentant à signer tout document se rapportant à la mise en œuvre de cette délibération.

Accusé de réception en préfecture 079-217900497-20241121-DG\_DEL\_2024\_196-DE Date de télétransmission : 21/11/2024 Date de réception préfecture : 21/11/2024

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus Pour extrait conforme,

La Secrétaire de seance,

Véronique VILLEMONTEIX